



# **AVIS**

**Il est porté à la connaissance des habitants que des travaux de mise en peinture de pylône de ligne(s) électrique(s) à haute tension vont être prochainement entrepris afin d'assurer la sécurité des personnes et de(s) ouvrage(s) suivant(s) :**

## **63kV MALGOVERT-VICLAIRE**

*Pylône(s) n° : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16*

**Ces travaux vont être entrepris sur le territoire de la commune de :  
SEEZ**

**à dater du 15/04/2024  
jusqu'au 15/05/2024**

**L'exécution de ces travaux a été confiée par RTE – Groupe Maintenance Réseaux Savoie, à l'entreprise :**

**Delta  
20 Rue Notre Dame - 42420 Lorette  
04 77 02 88 88**

**En cas de contestation, les intéressés pourront s'adresser au représentant local de RTE qui assure le contrôle des travaux :**

**RTE GMR Savoie  
455 av du pont de rhonne  
73200 ALBERTVILLE  
IHLE Nathanael (06 61 73 05 04)  
SERENA Richard (06 64 94 70 66)**

# Travaux de mise en peinture des pylônes.

*Tout au long de ses chantiers, RTE attache une grande importance au respect de l'environnement. Nous procédons à un suivi régulier afin de nous assurer de leur conformité par rapport aux cahiers des charges.*

La mise en peinture des pylônes électriques RTE se décompose en cinq étapes :

## Etape 1: Protection

Mise en place de bâches installées sur le sol de part et d'autre du pylône. L'objectif est la récupération des déchets (résidus de grattage) et des gouttes de peinture. Les prestataires de RTE sont tenus à une obligation de résultat. Le bâchage est adapté en fonction des conditions climatiques (orientation du vent par exemple).



## Etape 2 : Préparation des surfaces



La préparation des surfaces avec l'utilisation d'un nettoyeur haute pression à eau permet le décollage des anciens fonds non adhérents. Dans les cas particuliers où l'accès à l'eau n'est pas possible, le décapage est réalisé à la main par grattage.

**Etape 3:** Le passage d'une première couche dite d'accroche, de couleur rouge

**Etape 4 :** La peinture a proprement parlé du support. Les peintures de finition ont une composition à base aqueuse. Pour rappel, RTE n'utilise plus de peinture au plomb depuis 1984.

**Etape 5 :** Traitement des déchets

Les protections mises en place permettent de récupérer les déchets de grattage et de filtrer l'eau de ruissellement. Tous les déchets sont traités dans des installations agrémentées.

*Si durant la phase de réalisation vous venez à avoir des questions supplémentaires sur le déroulement des travaux, n'hésitez pas à revenir vers nous et nous vous apporterons les compléments nécessaires.*